

**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

**COVID-19**

**Le gouvernement québécois doit accorder une aide d’urgence aux personnes assistées sociales**

Québec, le 1er octobre 2020. ̶Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) et la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) unissent leurs voix pour demander au gouvernement québécois de verser une aide financière d’urgence à l’ensemble des personnes assistées sociales.

**Des personnes en détresse**

Alors que s’amplifie la deuxième vague de la pandémie de COVID-19, avec des régions qui passent en alerte rouge, le Québec est loin d’être sorti de la crise sanitaire et économique. La situation est particulièrement pénible pour les personnes assistées sociales, qui n’ont reçu aucune aide financière du gouvernement québécois et qui doivent toujours composer avec les contraintes du confinement, des dépenses supplémentaires, un accès restreint aux services publics et aux ressources communautaires.

Rappelons que les 345 000 prestataires des programmes d’aide financière de dernier recours vivent déjà dans des conditions précaires, avec des prestations insuffisantes pour leur permettre de couvrir leurs besoins. Par exemple, les prestations mensuelles de 690 $ du programme d’Aide sociale permettent aux gens de couvrir à peine 49 % de leurs besoins de base, selon la Mesure du panier de consommation. Il va sans dire que, depuis le début de la crise, leur état de privation et de détresse ne fait qu’empirer.

**Une réponse insuffisante du gouvernement du Québec**

Le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, soutient que son gouvernement a « tout fait pour faciliter la vie des personnes assistées sociales ».

Une telle affirmation montre bien que le ministre comprend fort mal leur réalité. Si le financement supplémentaire accordé à des organismes communautaires et les mesures d’allègement administratif ont pu donner un coup de pouce à certaines personnes, c’est d’une aide financière directe que toutes les personnes assistées sociales ont besoin pour pouvoir faire face aux dépenses supplémentaires et aux multiples imprévus que la crise a entraînés.

Pourquoi ne s’inspirerait-il pas des mesures mises en place par le gouvernement canadien le printemps dernier, comme le versement unique supplémentaire du crédit d’impôt pour la TPS/TVH (290 $ pour les personnes à faible revenu), le paiement unique pour les personnes âgées (500 $ si admissibles à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti), le paiement unique aux personnes en situation de handicap (600 $ si admissibles au crédit d’impôt pour personnes handicapées) ou même la Prestation canadienne d’urgence (2000 $ par mois pour les travailleuses et travailleurs)?

Les cinq organisations profitent de l’occasion pour demander au gouvernement québécois de réaffirmer son engagement à mettre en œuvre, d’ici le 1er janvier 2023, le programme de revenu de base comme prévu au Plan d’action gouvernemental pour l’inclusion économique et la participation sociale. Le gouvernement devrait aussi s’attaquer à la tâche d’élargir le programme de revenu de base à l’ensemble des prestataires des programmes d’aide financière de dernier recours. Ce serait un moyen de consolider le filet social et de faire un vrai pas dans la lutte contre la pauvreté au Québec.

À noter que les député.e.s des partis d’opposition Paule Robitaille (Parti libéral du Québec), Sol Zanetti (Québec solidaire) et Harold Lebel (Parti Québécois) ont tenu à rappeler l’importance d’accorder une aide financière d’urgence aux personnes assistées sociales dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID-19.

**Citations**

Collectif pour un Québec sans pauvreté, Serge Petitclerc

« Il est inadmissible que des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois n’arrivent pas à couvrir leurs besoins de base au Québec. Quand, en plus, les conditions de vie de ces personnes empirent en raison d’une crise sanitaire sans précédent, il est proprement révoltant de voir le gouvernement québécois se complaire dans l’inaction. La couverture des besoins de base, ce devrait être un minimum. Une aide financière d’urgence, c’est une simple question de décence. »

Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Simon Pouliot

« La crise sanitaire met en lumière les inégalités sociales qui étaient déjà connues auparavant. Malgré le fait que le ministre reconnaît les besoins supplémentaires de tous les prestataires d’aide de dernier recours, il n’a pas fourni d’aide directe aux personnes

qu’il est censé défendre. Ce que l’on comprend, c’est que le gouvernement considère que les personnes assistées sociales ne méritent pas d’aide, contrairement aux autres personnes dans la société. »

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), Véronique Vézina

« Les personnes handicapées se débattent depuis des années contre les programmes qui ne répondent pas à leurs besoins. Depuis trop longtemps, elles paient de leurs poches pour assumer les surcoûts de leurs différences. En temps de COVID, la liste des surcoûts s’allonge : augmentation du panier d’épicerie et de pharmacie, frais supplémentaires pour avoir du personnel pour leurs soins à domicile ou leurs services de répit, achat d’équipements de protection individuels pour elles, leurs proches aidants et leur personnel, frais de livraison, etc. Nous ne demandons pas la charité, simplement le respect de nos droits fondamentaux et de ceux de nos proches qui se substituent depuis trop longtemps à l’État. Si celui-ci ne peut pas régler le problème de départ, il doit agir rapidement pour s’assurer de compenser ces nouveaux surcoûts. »

Réseau communautaire en santé mentale (COSME), Charles Rice

« La condition de pauvreté a des effets reconnus sur la santé mentale des personnes. Depuis la pandémie, les problèmes de santé mentale sont en hausse et ils continueront de croître durant les mois qui viennent. Le gouvernement québécois doit rapidement verser une aide financière aux personnes assistées sociales s’il veut abaisser l’insécurité et le stress auxquels elles sont très durement exposées. »

Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI), Anik Larose

« Les personnes présentant une déficience intellectuelle et leur famille ont vécu péniblement la première vague de la COVID-19. Les complexités administratives imposées aux familles, dans un contexte de pandémie, ont rendu toujours plus lourdes les démarches, sans pour autant leur donner un niveau de vie acceptable. Pour la Société, le gouvernement devra aider mieux les personnes et les familles dans le cadre de la deuxième vague. »

̶ 30 ̶

**À noter que les porte-parole des cinq organisations sont disponibles pour entrevue.**

**Renseignements :**

Patrice Lemieux Breton : 418 930-5969 / communications@pauvrete.qc.ca